

PRAP IBC NIV1

Prévention des Risques liés à L'Activité Physique

HALAGE

Centre de formation

6, rue Arnold Géraux
93450 L'Île-Saint-Denis

01 48 13 04 31

standard@halage.fr / www.halage.fr





OBJECTIFS

Elle vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.



CONTENUS

Domaine de compétence 1 : Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Connaître les risques de son métier
- Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induit
- Repérer dans son métier, les situations de travail susceptible de nuire à sa santé

Domaine de compétence 2 : observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Connaître et repérer les limites le fonctionnement du corps humain
- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques

Domaine de Compétence 3 : Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail en prenant en compte les 9 PGP
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Identifier les personnes concernées
- Utiliser le mode de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort (PSPEE)
- Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- Connaître et utiliser les équipements mécaniques et aides à la manutention



PREREQUIS

- Maîtriser la communication orale



DEBOUCHES

- Passerelle : pas de passerelle
- Equivalence : pas d'équivalence
- Taux d'insertion des salariés en parcours d'Halage dans l'emploi : 37 %
- Taux d'insertion dans le métier visé : 62 %
- En 2025, 100% de taux de réussite pour 100% de candidats présents à l'examen
- Taux de satisfaction stagiaires 100%



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique et pratique basée sur des études de cas, des mises en situation pratiques et des cas concrets
- Accès à des plateaux pédagogiques et à du matériel adapté : caisse avec poignées, caisse sans poignées, barre longue, grande caisse à deux, brouette, diable et toute autre objet correspondant à l'activité
- Formatrice certifiée par INRS en prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur de bâtiment, de l'industrie, du commerce, du BTP et des activités de bureau



VALIDATION

- Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP IBC. La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative. En cas de changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation de la formation est nécessaire



PRECONISATIONS

- Pas de contre-indication médicale à la station debout prolongée et au port de charges



HANDICAP

- Prise en compte des situations de handicap et étude des possibilités d'adaptation en lien avec les référent.e.s handicap



CERTIFICATION

- Libellé : Certificat d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique Secteur Industrie, Bâtiment, Commerce (dénommé « acteur PRAP IBC »)
- Code : RS1037
- Certificateur : INRS
- Date enregistrement : 31/12/2021



PUBLIC VISE

- Salarié.e.s en CDDI et public en reconversion professionnelle.
- Formation en groupe de 4 à 10 (maximum) personnes en présentiel



NIVEAU VISE

- Niveau 3



DUREE TOTALE

- 14 heures en présentiel



COÛT

- 16€/h/stagiaire



DATES

PREVISIONNELLES

- A définir avec le client

Horaires centre : 9h-12h30/13h30-17h00



LIEUX

DE FORMATION

- Sur Lil'Ô : avenue du Pont d'Epinay 93450 L'Île-Saint-Denis
- RER C - T8 T11 - Bus 237
- Sur le site du client



MODALITES ET

DELAIS D'ACCES

- Modalité d'accès : envoi d'une demande par mail
- Délai d'accès estimé entre 1 et 2 mois à compter de la demande



CONTACT

HALAGE

Centre de formation

6, rue Arnold Géraux 93450
L'Île-Saint-Denis / 01 48 13 04 31
standard@halage.fr
www.halage.fr

PRAP IBC NIV1

Prévention des risques liés
à l'activité physique